

Relevé de conclusions :
Bureau CLD – 02 avril 2012
Maison des Associations (Crémieu)

Personnes présentes :

Anne Améziane, Hervé Barres, Bertrand De Germiny, Yves François, Yvan Gautronneau, André Mansiaux, Jean-François Moyne, Pascal N’Kaoua, Eric Rodamel, Jean-Louis Sauvonnnet, Alain Varnet, Claire Delorme (Animatrice CLD).

Personnes excusées :

Michel Chinchole, José Dias, Catherine Veyron

Ordre du jour :

- Point sur l’activité du CLD
- Validation de la charte éthique
- Préparation de l’avis CLD sur l’avenant CDRA :
 - réactions des membres du bureau suite à la précédente réunion
 - positionnement du CLD sur les 17 objectifs
 - définition de 2-3 actions prioritaires

1/ Point sur l’activité du CLD

➤ **Groupe de travail « Mobilité » :**

- 3 réunions (les lundis, toutes les 3 semaines), une dizaine de participants réguliers, prochaine rencontre le lundi 16 avril.
- suivi du travail de la stagiaire BTSA « Service en Milieu Rural » sur les pédibus
- organisation d’un **forum** public à Montalieu-Vercieu (espace Ninon Vallin) le **vendredi 29 juin** à partir de 18h :

Ce forum sera l’occasion de...

- sensibiliser et encourager les modes de déplacements doux dans et entre les villages et bourgs centres (marche à pieds, vélo...)
- montrer qu’il existe des solutions alternatives à l’autosolisme avec la présentation d’expériences et d’initiatives intéressantes de notre territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et extérieures à notre territoire.
- présenter les travaux menés par l’agence de mobilité Nord Isère,

Le forum se déroulera en...

- un espace d’exposition sur des thématiques précises (par exemple : « Qu’est-ce qu’un Pédibus ? », « Le projet de Tram-train reliant Lyon à Crémieu », etc.)
- une conférence participative avec l’intervention de l’agence de mobilité, de personnes ressources du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné et extérieures au territoire rapportant leur expérience réussie, qui sera largement consacrée à des temps d’échanges entre tous les participants.

Agence de Mobilité Nord Isère

L’association « Agence de Mobilité en Nord Isère » (AMNI) s’est constituée le 9 février 2012 pour agir sur les changements de comportements et promouvoir les alternatives à l’autosolisme. Serge Menuet, Président du SYMBORD, en a été élu le Président par le conseil d’administration, et Pascal N’Kaoua le trésorier (suppléant : André Mansiaux). L’AMNI se situe à la Tour du Pin dans les locaux de la communauté de communes des Vallons de la Tour. La directrice, Claire Label, a pris ses fonctions lundi 2 avril. Les deux animateurs sont en cours de recrutement : un profil covoiturage et Plan de Déplacement Entreprise, et l’autre sur les déplacements doux. La priorité qui a été donnée à l’AMNI

pour les prochains mois est la mise en place d'un site de covoiturage à l'échelle des 3 CDRA du Nord Isère.

➤ **Groupe de travail « rapprochement école-entreprise »**

- 1 réunion le 27 mars (prochaine rencontre : le mardi 22 mai), présence de 3 établissements scolaires du territoire.
- objectifs : connaître les métiers en « tension » sur notre territoire, montrer aux élèves la multitude de métiers qui composent une filière et ceux qui existent au sein d'une même entreprise.

➤ **Rencontre avec le CTEF**

- échange entre Cyril Gorges, animateur du CTEF, et 2 membres du CLD : Alain Varnet et Luc Bodet

➤ **Suivi de la charte de « bien vivre ensemble » - CARDON**

- proposition de différentes formes de charte par les étudiants du BTS « Service en milieu rural » du Lycée Paul Claudel ce lundi 2 avril

2/ Validation de la charte éthique

Cette charte éthique qui a pour objectif de définir des règles morales s'appliquant à chaque membre du CLD a été approuvée par l'ensemble des membres de cette réunion de bureau. Elle sera proposée lors du Conseil de Gouvernance (lundi 23 avril) puis diffusée sur le site Internet du CLD.

3/ Préparation d'un avis sur l'avenant CDRA

Cf. le bilan des actions CDRA entre 2009 et 2012 ainsi que le bilan financier.

Rappel: Aujourd'hui, aux 2/3 du déroulement du contrat, seulement 30% environ des crédits ont été engagés. Les résultats sont décevants et s'expliquent entre autre par la demande de la Région de réaliser des schémas directeurs et autres études avant d'agir. Les deux premières années du contrat ont donc été marquées par de nombreuses études imposées par la Région tandis que les élus du territoire souhaitaient du concret.

Le retard de la consommation des crédits s'explique aussi par l'abandon d'actions par les porteurs de projets ainsi que par les changements de municipalité qui ont eu lieu entre le moment où le contrat a été élaboré et aujourd'hui (ils ont pu se traduire par des volontés politiques différentes induisant des actions fonctionnant mieux que d'autres).

Les deux communautés de communes du territoire ont des approches différentes sur l'avenant au CDRA :

- la CCIC reprend ligne par ligne le contrat et semble avoir plutôt une logique de guichet.
- la CCPC souhaite un avenant fort avec deux thèmes importants : déplacements doux et éclairages publics.

Avis CLD sur l'avenant au CDRA : pistes de réflexion proposées aux membre du conseil de gouvernance en vue de la réunion du lundi 23 avril prochain.

Le CLD tient à souligner l'importance de la prise en compte des quatre piliers du développement durable (économie, environnement, social et gouvernance partagée) dans l'ensemble des actions du CDRA.

▪ Déplacements doux :

La mise en place de l'Agence de Mobilité Nord Isère est une mesure majeure pour répondre à la problématique des déplacements individuels sur notre territoire.

Parallèlement, des démarches fortes en matière de déplacements doux allant dans le sens de la volonté des élus doivent accompagner la création de cette agence. L'avenant au CDRA peut être l'occasion de proposer des moyens et des actions en plus, telle qu'une agence de location de triporteurs à assistance électrique.

Le CLD attire l'attention sur le besoin de cohérence des cheminements entre les frontières communales.

▪ Eclairages publics :

S'il est intéressant que cette action figure dans le CDRA permettant des économies d'énergies conséquentes, il est important de souligner que ce projet doit s'inscrire dans une démarche d'exemplarité et d'innovation vis-à-vis des citoyens. Le dossier doit avancer dans le sens du développement durable.

▪ Culture :

De nombreuses initiatives culturelles sont financées par le CDRA. Elles mériteraient désormais de se structurer et de s'organiser. Une offre culturelle construite à l'échelle du territoire de la Boucle du Rhône en Dauphiné permettrait de lui donner une lisibilité et une identité.

▪ Social :

C'est l'un des 4 piliers du développement durable, pourtant il est trop souvent oublié dans nos actions de développement territorial.

Compte tenu de l'évolution de notre société, le développement social devrait être au cœur de toute nouvelle action. Il est plus que nécessaire de soutenir les structures d'insertion sociale et professionnelle, et d'encourager les services et les petits commerces de proximité (les inciter dans la pluridisciplinarité). Outre le fait de limiter les déplacements des habitants sur le territoire, c'est aussi un moyen de provoquer les rencontres et l'entraide entre les habitants du territoire : créer du lien social et des échanges.

▪ Activité économique :

Le développement économique est primordial pour notre projet de territoire. Des savoir-faire locaux telle que l'exploitation de la lauze disparaissent alors qu'ils constituent une richesse pour le territoire. Ils doivent être encouragés et soutenus.

Créer de l'activité dans le territoire répond également à la problématique des déplacements et permet de les limiter.

Autres points relevés :

- Eclairages publics :

Des avis contradictoires des élus de la CCPC sur ce sujet : pour certain, il s'agit de limiter la pollution lumineuse, pour d'autre, il y a une volonté de sécuriser les villages avec des éclairages publics de plus en plus fréquents. Certaines communes ont déjà entrepris de modifier leur système visant à une économie d'énergie, tandis que d'autres non. Ce projet ne semble pas être pensé de manière collective sur la CCPC.

- Social :

La technicienne régionale a soulevé le déséquilibre entre les 3 axes et l'affaiblissement du dernier axe sur le social. L'avis du CLD sur le CDRA2 soulignait déjà la faible part de projets et actions dans le domaine du social.

Une action pourrait être développée sur notre territoire : la mise en place d'une monnaie solidaire / d'un Système d'Echange Local. Ce type de projet nécessite beaucoup de travail en amont afin de convaincre les élus du territoire. Le CLD pourrait intégrer ce sujet dans ses réflexions l'année prochaine. Il pourrait être associé à la ruralité via l'agriculture si le CLD mène un chantier sur les produits locaux par exemple.

- Forêt :

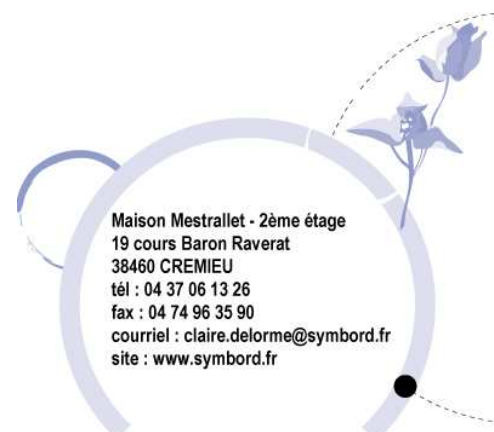
La forêt compose 25 % du territoire morcelé en une multitude de parcelles rendant son entretien très difficile, d'où l'enjeu de fédérer les nombreux propriétaires. L'association Valfor a récemment créé une société de gestion pour répondre aux besoins de ces petits propriétaires (9000 sur tout le Nord Isère).

- Projet de Brangues :

Autour de l'implantation durable du jardin d'insertion à Brangues, il s'agit d'un projet d'aménagement au cœur du village dans une démarche de développement social et local. Le jardin d'insertion porté par le centre social de Morestel existe depuis 3 ans à Brangues. Il s'agit avec ce projet de pérenniser son implantation en l'intégrant dans l'aménagement de l'ensemble de ce centre de village (notamment avec le groupement scolaire qu'il jouxte).

Rappel : réunion du **Conseil de Gouvernance** du CLD **lundi 23 avril de 18h00 à 20h00** à la Maison des Associations (ancienne école de Crémieu).

Merci de noter dans vos agendas **la prochaine réunion de bureau** qui se tiendra le **lundi 4 juin 2012 de 18h30 à 20h30** à Crémieu (le lieu de la réunion vous sera précisé ultérieurement sur la convocation).



Maison Mestrallet - 2ème étage
19 cours Baron Raverat
38460 CREMIEU
tél : 04 37 06 13 26
fax : 04 74 96 35 90
courriel : claire.delorme@symbord.fr
site : www.symbord.fr